

France-L'Isle-sur-la-Sorgue: Car park control equipment

OJ S 38/2015 24/02/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue

Postal address: rue Carnot, BP 50038

Town: L'Isle-sur-la-Sorgue Cedex

Postal code: 84801

Country: France

For the attention of: M. Grall Gilles

E-mail: g.grall@mairie-islesurlasorgue.fr

Telephone: +33 490387972

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de fourniture, pose et maintenance de matériel d'automatisme de parkings sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code FR826 Vaucluse

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne l'aménagement et la maintenance de parkings automatiques sur la Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Une première opération à prix global et forfaitaire concerne l'aménagement des parkings Dongier et Gautier.

Le marché prévoit:

L'acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en service des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier;

La maintenance préventive et curative des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier;

La formation du personnel communal à l'utilisation des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier;

La fourniture de consommables;

La fourniture d'équipements complémentaires;

La fourniture de prestations techniques associées et de jours de formation.

II.1.6. CPV code(s)

34926000 Car park control equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation est lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 33, 57 et 59, et 77 du code des marchés publics.

Le marché est à prix global et forfaitaire pour ce qui concerne les prestations suivantes:

— l'acquisition, l'installation, le paramétrage et la mise en service des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier,

— la maintenance préventive et curative des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier,

— la formation du personnel communal à l'utilisation des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'exploitation des parkings Dongier et Gautier.

Le marché est à bons de commande et à prix unitaires pour ce qui concerne les prestations suivantes:

— la fourniture de consommables,

— la fourniture d'équipements complémentaires,

— la fourniture de prestations techniques associées et de jours de formation.

Le montant de cette partie du marché est sans minimum, ni maximum.

Délai exécution: le délai maximum de livraison des 2 parcs Dongier et Gautier est de 60 jours calendaires à compter de la notification du marché.

La livraison des 2 parcs est actée par un PV de MOM (mise en ordre de marché) contresigné par l'ensemble des parties au marché.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Prestations complémentaire (option):

Nature de l'option: réduction des délais de maintenance: garantie de temps d'intervention (GTI) et garantie du temps de rétablissement (GTR).

La réponse aux prestations complémentaires (option) est obligatoire.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie sera appliquée selon les modalités des articles 101 à 105 du code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budget principal de la commune.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement ne se présente pas dans la forme requise, sa candidature ne sera pas éliminée, par contre il sera contraint d'assurer cette transformation après attribution du marché. En application des disposition de l'article 12-1-2 du CCAG FCS le groupement solidaire sera détenteur d'un compte unique, géré par le mandataire du groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature (ou DC 1), obligatoire seulement en cas de groupement (et l'habilitation du mandataire par ses cotraitants).

Si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (pouvoir de la personne signataire ou extrait du K bis, extrait du PV de conseil d'administration...).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux auxquels se réfère le marché, réalisé par la société au cours des 3 derniers exercices; si le candidat n'est pas en mesure de présenter une telle déclaration sur la période demandée en raison d'une création récente, il pourra, à défaut, prouver sa capacité financière par tout document équivalent (déclaration appropriée de banque, attestation en responsabilité civile professionnelle...).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation d'une liste des principales références réalisées au cours des 3 dernières années pour le même type de prestations, en précisant le nom du client, l'année de réalisation de la prestation, le contenu de la prestation, le montant de la prestation. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; si le candidat n'est pas en mesure de présenter une liste de références sur la période demandée en raison d'une création récente, il pourra, à défaut, prouver sa capacité professionnelle par tout document équivalent (certificats de qualification professionnelle, indication de l'expérience professionnelle du personnel de l'entreprise...).

Autres opérateurs économiques: sous-traitants, filiales et autres opérateurs liés au candidat. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques quelle que soit la nature des liens juridiques entre ces opérateurs et lui.

Le candidat produit les mêmes documents concernant ces opérateurs que ceux qui lui sont demandés dans la première enveloppe.

Le candidat produit un engagement écrit de ces opérateurs pour justifier qu'il dispose de leurs capacités économiques pour l'exécution du marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AO15-01

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.4.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. À ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consulté régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur: <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le délai court au jour de l'envoi des modifications. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse entreprises: tél. +33 172339070 ou

info@synapse-entreprises.com

Le fait d'avoir consulté ou obtenu par voie électronique les documents mis en ligne ne fait pas obstacle à la remise d'une offre sous format papier. aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Visite site: la visite des sites à aménager est obligatoire. Contact: M. Fabries Francis, direction DAU — tél. +33 490389687.

Les pièces candidatures et offres des candidats doivent parvenir à destination avant les date et heure limites indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence. Les offres en dehors des délais prescrits ne seront pas prises en considération.

Les candidats doivent impérativement choisir entre l'envoi électronique (sur le site <http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>) et l'envoi papier de leur offre (sous pli cacheté mentions: Ao15-01 Marché de fourniture, pose et maintenance de matériel d'automatisme de parking sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue ne pas ouvrir) au service de la commande publique de la Commune.

L'ensemble des modalités de remise des plis sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Étant donné le degré de complexité du présent marché, la commune se réserve la possibilité d'organiser l'audition des candidats ayant remis une offre (objet: précisions ou compléments sur les offres proposées). Le déroulement de ces auditions se fera dans le respect de l'égalité de traitement entre les candidats.

Les renseignements complémentaires pourront être transmis aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres;

Les candidats sont invités à poser toute question nécessaire à l'établissement de leur offre au maximum 8 jours calendaires avant la date limite de réception des offres par l'intermédiaire de la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante:

<http://islesurlasorgue.synapse-entreprises.com>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 19.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes
Postal address: 16 avenue Feuchère, CS 88010
Town: Nîmes Cedex 9
Postal code: 30941

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27.11.2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative:

Référé précontractuel: à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché;

Référé suspension: à introduire avant la signature du marché;

Référé contractuel: au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution;

Recours de pleine juridiction (recours Tropic): à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché);

Recours en excès de pouvoir contre les actes détachables préalables à la conclusion d'un contrat: à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.2.2015

